

<http://jesuschristenfrance.fr/france-fille-ainee-de-l-eglise/article/que-dieu-m-y-garde-le-proces-de-jeanne-d-arc-un-film-de-patrick-buisson-et>

Que Dieu m'y garde. Le procès de Jeanne d'Arc, un film de Patrick Buisson et Guillaume Laidet



- France, fille aînée de l'Eglise -
Date de mise en ligne : mercredi 28 août 2019

Copyright © Jésus-Christ en France - Tous droits réservés

Que Dieu m'y garde. Le procès de Jeanne d'Arc, un film de Patrick Buisson et Guillaume Laidet

Première diffusion sur la chaîne Histoire le 7 septembre

« Peut-on encore filmer le procès de Jeanne d'Arc après Dreyer (1928) et Bresson (1962) ? Le film de Patrick Buisson et de Guillaume Laidet « Que Dieu m'y garde » a su relever le défi grâce à la bouleversante performance de Katia Miran qui fait éclater aux visages de ses juges (Jean-Pierre Leroux, Stanislas de La Tousche, Alain Pochet et Axel Blind) le miracle d'une langue douce et forte que la postérité louera, à juste titre, comme l'un des plus purs et des plus émouvants chef d'oeuvre de la littérature française.

Ici, l'image est mise au service du verbe à la manière des enluminures du Moyen-âge tantôt en le rehaussant tantôt en s'y diluant pour restituer de façon saisissante, à travers le témoignage de La Pucelle, l'alliance du naturel du surnaturel sans jamais sacrifier ni à la suavité sulpicienne ni aux tapages des effets spéciaux. Du coup l'histoire de Jeanne se trouve débarrassée des ors et de stucs de la légende et d'une imagerie surannée pour apparaître comme éminemment actuelle : celle d'une fille du peuple dont l'opiniâtreté riieuse bouscule les juges et les puissants, se moque des grandeurs d'établissement et refuse la soumission.

Diffusion sur la chaîne Histoire :07/09 à 20h40, 13/09 à 11h30,14/09 à 22h40 25/09 à 11h30

Nous avons interrogé Patrick Buisson sur ce nouveau film :

Qu'apporte de nouveau ce film, par rapport à tous ceux déjà sortis ? Que nous apporte Jeanne dans les temps qui sont les nôtres ?

Nous avons la main tremblante quand nous avons commencé le tournage de Que Dieu m'y garde. Elle était plus ferme lorsque nous en avons achevé le montage. Un film participe pleinement du mystère de l'incarnation. Katia Miran qui avait déjà été une Bernadette Soubirous très convaincante à l'écran (Je m'appelle Bernadette) a réussi le prodige de restituer tout l'amour que Jeanne vouait à la lumière, le grand éclat du grand midi, ce mariage si typiquement français du ciel et de la terre. Chaque image, merveilleusement filmée par mon réalisateur Guillaume Laidet, en apporte la démonstration. J'ai la faiblesse de croire que, pour ce qui est de la grâce, Katia a été fidèle à la promesse que porte le titre du film en référence à la célèbre réplique de la Pucelle devant ses juges.

Hormis Robert Bresson que j'admire par ailleurs mais qui a signé là son film le moins probant, personne n'avait osé réaliser une transposition filmique du procès de Jeanne. La force de notre film est, je crois, d'avoir fait de l'image la servante du verbe à la manière des enluminures du Moyen-âge et d'être ainsi

parvenu à donner une existence charnelle et corporelle à un livre non écrit, à un livre hors de la littérature que Barrès et bien d'autres après lui ont pu désigner comme le plus émouvant et le plus pur chef d'oeuvre de la langue et de la poésie française.

La langue de Jeanne réalise, en effet, la plus parfaite alliance du naturel et du surnaturel. Personne mieux qu'elle n'aura parlé la langue forte et douce de Joinville. Personne n'a plus naturellement parlé que Jeanne ce que Laforgue appelait du Français de Christ.

Cette langue de Jeanne aura servi à exprimer aussi bien le cristal d'une foi mystique qu'un robuste patriotisme populaire. Elle fût, par excellence, la langue de la sainteté casquée. Elle est aussi, comme l'a écrit Brasillach, la figure la plus accomplie dans l'histoire de la vertu d'insolence, d'une insolence de jeune sainte dont l'opiniâtreté riieuse de fille de la campagne défie les juges, dont la fougue téméraire de chef de guerre bouscule les lignes ennemies.

En ces temps de soumission, Jeanne nous rappelle qu'il n'y a « grande pitié » au royaume de France que pour ceux qui se sont résignés à déposer les armes en s'inclinant devant les puissants du jour. »

Michel Janva

Site source :

[le salon beige](#)